



J PERRAGUIN A 19/04/09,

Commission BMX

PROCES VERBAL D' HOMOLOGATION NATIONALE D'UNE PISTE de BMX

Nom du Club et adresse du siège:
 Tél : Fax : Email :@.....
 Nom du Président du Club : Adresse : Tél :
 Lieu d'implantation et adresse de la piste :

- ✓ Date de la première visite :
- ✓ Date de la deuxième visite :
- ✓ Référence du rapport de visite (AA/MM/JJ N° HN...) :

La piste de BMX référencée ci dessus est considérée homologuée (conformité réglementaire de la piste).

	Président du club	Représentant de la FFC
Date		
Signature		

Fait en 4 exemplaires ; l'original est conservé au siège de la Fédération Française de Cyclisme 5 rue de Rome 93561 Rosny sous bois,
 1 ex au Maire de la commune,
 1 ex au Président du club,
 1 ex au Comité Régional .